

Les autres nations de l'Europe ont suivi la même marche ascendante. Le tableau précédent le constate avec l'éloquence particulière aux chiffres. Qu'il nous suffise de remarquer, en passant, le progrès de l'Œuvre en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Les *Missions catholiques*, traduites dans la langue de ces trois pays, y font connaître et apprécier les travaux de nos missionnaires; aussi nous aimons à espérer le même bien de nos deux nouvelles éditions publiées en Espagne et en Pologne. Ces nobles contrées, toujours si dévouées à la cause de l'Église, verront s'acclimater et fleurir de plus en plus notre Œuvre si éminemment catholique.

Bien touchants et bien précis sont les témoignages de sympathie que nous envoient les Églises éprouvées ou naissantes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie; conquises à la foi ou soulagées par notre charité, elles veulent devenir bienfaitrices à leur tour. Enfin, pour qu'il n'y ait aucune ombre à notre joie, voici que le souhait que nous exprimions chaque année est en voie de se réaliser, voici que sous l'action dévouée de son évêque, l'Amérique offre à notre Œuvre un concours plus proportionné à sa richesse et à sa générosité si connues.

Nous ne saurions donc trop remercier la divine Providence qui multiplie nos ressources au moment même où l'apostolat voit s'ouvrir de plus vastes carrières. Sans parler, en effet, des missions de l'extrême Orient, où Dieu, dans des pensées de salut, aplanit chaque jour les voies, l'Arménie, la Syrie et ces contrées autrefois privilégiées, que le schisme avait endormies, répondent aujourd'hui aux espérances de S. S. Léon XIII, et si l'Afrique a vu couler le sang sur les bords du Tanganika et dans les déserts du Sahara, les frères des martyrs implorent de nous des secours pour annoncer, plus nombreux, à ces peuples infortunés, le Dieu qui pardonne.

Aussi, jamais à aucune époque, le concours actif, universel de la charité n'a été plus nécessaire; nous aimons donc à l'espérer, l'impulsion donnée par le Souverain-Pontife et par l'Évêque, se continuera, et les bienfaiteurs que l'aumône du Jubilé a attachés à notre Œuvre, comme en passant, ne s'en sépareront plus: chaque semaine, ils seconderont de leurs offrandes les généreux sacrifices des ouvriers de l'Évangile.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a célébré le mercredi, 3 mai, le 60^e anniversaire de sa fondation.

— *Annales Catholiques.*

Le devoir pascal d'après un savant protestant.—

"Toutes les nations, dit le savant lord Fitz William, dans ses fameuses *Lettres d'Atticus*, toutes les nations ont leur religion et leurs lois; leur religion pour inculquer la vertu et la morale, et leurs lois pour punir les crimes. En cela les États catholiques romains et tous les autres ont le même but. Mais dans la seule religion catholique romaine il existe des lois d'une autorité bien plus impérieuse et sur lesquelles, par aucun art, par aucun sophisme, on ne peut se faire illusion; des lois calculées non seulement pour inspirer l'amour de la vertu et de la morale, mais encore pour obliger à les suivre; des lois qui ne se bornent pas à punir les crimes, mais encore qui les préviennent. Ces lois consistent dans l'obligation qu'elles imposent à tous les catholiques romains de communier au

moins une fois par an; dans leur vénération pour ce sacrement, et dans l'indispensable et rigoureuse préparation pour le recevoir; ou, en d'autres termes, dans la croyance à la présence réelle; dans la confession, la pénitence, l'absolution et la communion...

"On peut dire que, dans les États catholiques romains, toute l'économie de l'ordre social tourne sur ce pivot. C'est à ce merveilleux établissement qu'ils doivent leur solidité, leur durée, leur sécurité et leur bonheur; et de là sort un principe incontestable, maxime précieuse et dernier anneau de cette longue chaîne de raisonnements que je viens d'établir, savoir, "qu'il est impossible de former un système de gouvernement quelconque, qui puisse être permanent et avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine. Tout autre système est illusoire."

"Les préceptes que cette religion impose à ses enfants et les défenses qu'elle leur fait sont si peu connus des sectaires qui la combattent qu'à peine ont-ils une légère idée. Les uns, par ignorance, en détournent leurs regards, les autres, par prévention, les traitent avec dérision. Afin donc d'instruire les ignorants et de détromper les prévenus, je leur répéterai que tous les catholiques romains sont obligés de communier au moins une fois par an; toujours, cependant, selon l'état de leur conscience; et j'ajouterai qu'avant de recevoir cet auguste sacrement, devant lequel les plus audacieux d'entre eux sont saisis de crainte et d'effroi, il faut que tous, sans distinction ni exception confessent leurs péchés dans le tribunal de la pénitence; et que, dans ce tribunal, si redoutable à leurs yeux, aucun ministre ne peut leur accorder la permission d'approcher de la sainte table avant qu'ils aient purifié leur cœur par toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Or, ces dispositions indispensables sont la contrition, et l'aveu précis et général de toutes les fautes qu'on a commises, l'expiation de toutes les injustices qu'on a faites, l'entière restitution de tout bien illégalement acquis, le pardon de toutes les injures qu'on a reçues, la rupture de tous les liens criminels et scandaleux, le renoncement à l'envie, à l'orgueil, à la haine, à l'avarice, à l'ambition; à la dissimulation, à l'ingratitude, et tout sentiment contraire à la charité. Il faut en même temps, dans ce tribunal, prendre devant Dieu l'engagement sacré d'éviter jusqu'aux fautes les plus légères, et de remplir toutes les sublimes lois de l'Évangile avec la plus grande exactitude. "Quiconque," comme dit l'apôtre, approcherait de la sainte table sans ces dispositions, "et ne discernerait pas le corps de Jésus Christ," recevrait sa propre condamnation. Telle est et telle a toujours été, depuis dix-huit siècles, la doctrine fondamentale et invariable de l'Église catholique romaine. Et si l'on ose dire que ses enfants sont méchants et pervers, malgré les liens dont elle enchaîne et les devoirs qu'elle impose, que dirons nous des hommes libres de ces salutaires entraves? Les habitants de la plus heureuse et de la plus florissante monarchie qui ait jamais brillé sur la terre s'en sont tout à coup délivrés. Quelle en a été la conséquence? Ces malheureux insensés, n'ayant plus de frein pour les retenir, ont tout osé; et les crimes, comme une mer qui débordé, rompant des digues que Dieu seul pourra rétablir, ont bouleversé l'Europe, inondé le monde, et imprimé au